

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-7109 rév. 4**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

BCST

N° SIREN : 841929961

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

LIEUX DE TRAVAIL / AIR*WORKPLACES / AIR*réalisées par / *performed by :***BCST****13B RESIDENCE LES MOUETTES BLANCHES
2B AVENUE DE MONTBRUN
64600 ANGLET**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **21/10/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/10/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Air-Matériaux,
Pole manager - Air-Materials,

DocuSigned by:
Noémie CARNEJAC
ED03B91D1EB044D...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-7109 Rév 3.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-7109 Rév 3.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-7109 rév. 4

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

BCST
13B RESIDENCE LES MOUETTES BLANCHES
2B AVENUE DE MONTBRUN
64600 ANGLET

Dans son unité :

- BCST

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : BCST

L'accréditation porte sur :

- **Contrôle des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)**

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement			
Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air des lieux de travail	Elaboration de la stratégie de prélèvement en vue d'établir le diagnostic de respect ou de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP 8 heures ou court terme)	Réalisation d'une visite préalable (identification des agents chimiques présents et description des postes de travail concernés) Constitution des groupes d'exposition similaire (GES) Détermination du nombre de travailleurs à instrumenter Sélection des méthodes de mesure à mettre en œuvre	Arrêté du 15 décembre 2009 relatif aux contrôles techniques des valeurs limites d'exposition professionnelle sur les lieux de travail et aux conditions d'accréditation des organismes chargés des contrôles *
Air des lieux de travail	Etablissement du diagnostic de respect ou de dépassement de la valeur limite d'exposition professionnelle (8h ou court terme)	Exploitation des concentrations mesurées Etablissement du diagnostic de respect ou de dépassement des VLEP 8 heures et court terme	Arrêté du 15 décembre 2009 relatif aux contrôles techniques des valeurs limites d'exposition professionnelle sur les lieux de travail et aux conditions d'accréditation des organismes chargés des contrôles *

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Cétones	Acétone	67-64-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-001 **
Air des lieux de travail	Anions minéraux	Acide chlorhydrique	7647-01-0	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur membrane filtrante imprégnée Na ₂ CO ₃ de la forme gazeuse	Méthode interne MIP-2025-001 **
Air des lieux de travail	Amides	Acrylamide	79-06-1	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur tube à adsorption (résine XAD-7) de la fraction gazeuse	OSHA PV 2004
Air des lieux de travail	Composés basiques (sous forme gazeuse et aérosols)	Ammoniac anhydre	7664-41-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur membrane filtrante imprégnée de la forme gazeuse	MétroPol M-13
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques	Benzène	71-43-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-001 **
Air des lieux de travail	Aérosols	Bisphénol A (poussières inhalables)	80-05-7	Prélèvement par pompage sur cassette munie d'un filtre en fibre de verre	OSHA 1018

LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Aérosols	Poussières de bois (selon l'arrêté du 20 décembre 2004 relatif à la méthode de mesure pour le contrôle du respect des concentrations en poussières de bois dans l'atmosphère des lieux de travail)	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction collectée	NF X 43-257 MétroPol M-275
Air des lieux de travail	Cétones	Butanone	78-93-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-008 **
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Cadmium et ses composés	7440-43-9	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Cadmium et ses composés	7440-43-9	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire Méthode de séparation par cyclone	NF X 43-259 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Chrome hexavalent et ses composés	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante imprégnée Na ₂ CO ₃ +MgSO ₄ de la fraction inhalable	MétroPol M-43
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Chrome hexavalent et ses composés	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante PVC non imprégné de la fraction inhalable	OSHA ID215
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides	Fluorure d'hydrogène	7664-39-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur membrane filtrante imprégnée Na ₂ CO ₃ de la forme gazeuse	Méthode interne MIP-2025-001 **
Air des lieux de travail	Aldéhydes	Formaldéhyde	50-00-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de 2,4-DNPH)	NF X 43-264
Air des lieux de travail	Alcools	Méthanol	67-56-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 MétroPol M-26
Air des lieux de travail	Cétones	4-méthylpentane-2-one	108-10-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-001 **
Air des lieux de travail	Alcools	Phénol	108-95-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-021 **
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Plomb métallique et ses composés	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Quartz	14808-60-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire	NF X 43-259 MétroPol M-158
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Quartz	14808-60-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire	MDHS 14/4
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Cristobalite	14464-46-1	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire	NF X 43-259 MétroPol M-158
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Cristobalite	14464-46-1	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire	MDHS 14/4

LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Tridymite	15468-32-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire	NF X 43-259 MétroPol M-158
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Tridymite	15468-32-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire	MDHS 14/4
Air des lieux de travail	Composés soufrés	Sulfure d'hydrogène	7783-06-4	Prélèvement par pompage sur filtre imprégné d'acétate de cadmium	MétroPol M-184
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques	Toluène	108-88-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-002 **
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques	m-xylène	108-38-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-001 **
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques	o-xylène	95-47-6	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-001 **
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques	p-xylène	106-42-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-001 **
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques	Xylène : mélange d'isomères	1330-20-7	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-001 **
Air des lieux de travail	Acides carboxyliques aliphatiques	Acide acétique	64-19-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante en quartz imprégnée de Na ₂ CO ₃	Metropol M-321
Air des lieux de travail	Acides carboxyliques aliphatiques	Acide acrylique	79-10-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante en quartz imprégnée de Na ₂ CO ₃	Metropol M-327 Méthode interne MIP-2024-001 **
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques	Acide bromhydrique	10035-10-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur membrane filtrante imprégnée Na ₂ CO ₃ de la forme gazeuse	Méthode interne MIP-2025-001 **
Air des lieux de travail	Acides carboxyliques aliphatiques	Acide formique	64-18-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante en quartz imprégnée de Na ₂ CO ₃	MétroPol M-326
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques	Acide nitrique	7697-37-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur membrane filtrante imprégnée de Na ₂ CO ₃ de la forme gazeuse	Méthode interne MIP-2025-001 **
Air des lieux de travail	Acides carboxyliques aliphatiques	Acide oxalique	144-62-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante en quartz imprégnée de Na ₂ CO ₃	MétroPol M-329
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques	Acide phosphorique	7664-38-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur membrane filtrante imprégnée de Na ₂ CO ₃ de la forme gazeuse	Méthode interne MIP-2025-001 **
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques	Acide sulfurique	7664-93-9	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol, puis sur membrane filtrante imprégnée de Na ₂ CO ₃ de la forme gazeuse	Méthode interne MIP-2025-001 **
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Argent	7440-22-4	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 Méthode interne MIP-2023-009 **

LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Baryum (composés solubles)	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Chrome (métal), composés de chrome inorganiques (II) et composés de chrome inorganiques (insolubles) (III)	7440-47-3	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Anions minéraux	Fluorures inorganiques	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable de l'aérosol puis sur membrane filtrante imprégnée de la forme gazeuse	Méthode interne MIP-2025-001 **
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Manganèse et ses composés	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire Méthode de séparation par cyclone	NF X 43-259 MétroPol M-122
			/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Cobalt	7440-48-4	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Cuivre	7440-50-8	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Fer	7439-89-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Nickel	7440-02-0	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Nickel	7440-02-0	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire	NF X 43-259 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Zinc	7440-66-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Alcools	Alcool isopropylique	67-63-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2022-024 **
Air des lieux de travail	Aérosols	Fluides d'usinage (huiles solubles ou insolubles)	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction collectée	MétroPol M-282
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Antimoine	7440-36-0	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 Metropol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Etain	7440-31-5	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 Metropol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Molybdène	7439-98-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 Metropol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Vanadium	7440-62-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 Metropol M-122

LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Aérosols	Poussières non spécifiques (fraction inhalable)	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257
Air des lieux de travail	Aérosols	Poussières non spécifiques (fraction alvéolaire)	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire Méthode de séparation par cyclone 10 mm	NF X 43-259
Air des lieux de travail	Aérosols	Poussières non spécifiques (fraction alvéolaire)	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction alvéolaire	MDHS 14/4
Air des lieux de travail	Alcool	Alcool éthylique	64-17-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne MIP-2023-010 **
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Aluminium	7429-90-5	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 Metropol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Titane	7440-32-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction inhalable	NF X 43-257 Metropol M-122

***Portée FIXE** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

****Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **21/10/2025** Date de fin de validité : **31/10/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-7109 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr